

Le 17 décembre 2012

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2012 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame de Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le dix-septième jour de décembre deux mille douze à vingt heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire  
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1  
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2 (ABSENT)  
M. Yannick Lemire, conseiller siège no 3  
Mme Sophie Samson, conseillère siège no 4  
M. Jimmy Fiset, conseiller siège no 5  
M. Yves Payette, conseiller siège no 6

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session extraordinaire
    - 1.1 Mot de bienvenue
  - 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 3.0 Adoption du budget pour l'année 2013
  - 4.0 Questions de l'assemblée
  - 5.0 Levée de la séance
- 

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Danielle Bédard fait fonction de secrétaire.

R12-12-171  
Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

R12-12-172  
Adoption du  
budget 2013

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le budget pour l'année financière 2013 présenté comme suit:

**BUDGET 2013**

**RECETTES:**

Taxes	637 988 \$
Paiement tenant lieu de taxes	5 222 \$
Transferts	356 685 \$
Services rendus	3 440 \$
Imposition de droits	5 000 \$
Amendes et pénalités	1 000 \$
Intérêts	2 000 \$
Conciliation à des fins fiscales (amortissement)	113 508 \$

**TOTAL: 1 124 843 \$**

Le 17 décembre 2012

**DÉPENSES:**

Administration générale	234 575 \$
Sécurité publique	116 734 \$
Transport	362 928 \$
Hygiène du milieu	65 843 \$
Aménagement, urbanisme et développement	37 892 \$
Loisirs et cultures	30 683 \$
Frais de financement	16 825 \$
Amortissement des immobilisations	113 508 \$
Remboursement dette à long terme	87 400 \$
Projets spéciaux	58 455 \$

**TOTAL: 1 124 843 \$**

ADOPTÉE

Questions de l'assemblée :

La période des questions s'ouvre à 20h08 et se termine à 20h09.

R12-12-173  
Levée de la  
séance

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h09.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

\_\_\_\_\_  
Initiales